

● Type de la formation

Formation professionnelle (continue) diplômante.

● Niveau de sortie

Cette formation permet l'obtention d'un diplôme niveau 3 (équivalence: CAP, BEP, MC)

● Métier de sortie

Vous pouvez prétendre à un poste d'agent·e de maintenance, de salarié·e viticole ou de salarié·e tractoriste

● Tarifs et financement

Différentes sources de financements possibles en fonction de votre situation.
Nous consulter.

● Les écoles qui proposent la formation

CFPPA BEAUNE
CFA BEAUNE
CFPPA AUXERRE

● Contenu

Les cours contiennent les modules suivants:

- UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
- UCG 2 : Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.
- UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.
- UCO 1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture.
- UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements.
- UCS 1 TCEEA : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur.
- UCS 2 TCEEA : Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture.
- UCS 3 TCEEA : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements.

● Objectifs

Ce BPA permet de:

- Acquérir des compétences et des connaissances professionnelles, technologiques et pratiques.
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements de l'entreprise.
- Réaliser les travaux agricoles mécanisés en toute sécurité et en respectant l'environnement.

● Conditions d'admission

Pour être éligible à cette formation, il faut:

CFPPA BEAUNE :

- Etre âgé de 18 ans minimum.
- Justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle quel que soit le secteur.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.
- Avoir passé un entretien avec l'équipe pédagogique.
- Avoir déposé un dossier de candidature.

CFA BEAUNE :

- Etre âgé de 18 ans minimum.
- Etre titulaire d'un CAP/BPA/Bac pro/BP REA vigne et vin.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.
- Avoir passé un entretien avec l'équipe pédagogique.

CFPPA AUXERRE :

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans (ou salarié.e.s en contrat de professionnalisation ou salarié.e.s bénéficiant d'un CPF Transition ou utilisation du compteur CPF).
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française, bases en mathématiques.
- Admission prononcée suite à un entretien individuel et au passage de tests de niveau en français et mathématiques.

● **Durée et conditions de la formation**

CFPPA BEAUNE :

Diplôme préparé en alternance en 18 mois : l'employeur rémunère l'apprenant·e sur toute la durée du contrat (entreprise et centre) :

- 805 h en centre (23 semaines)
- 1 540 h en entreprise (44 semaines)
- 5 semaines de congés payés par an.

CFA BEAUNE :

Diplôme préparé en alternance en 1 an : l'employeur rémunère l'apprenant·e sur toute la durée du contrat (entreprise et centre) :

- 490 h au CFA (14 semaines).
- 1 155 h en entreprise (33 semaines).
- 5 semaines de congés payés.

CFPPA AUXERRE :

Diplôme préparé en 1 an, à raison de 35 heures hebdomadaires pour un total de :

- 847 heures en centre.
- 385 heures de stage en exploitation viticole.